

Intervention de Sophie Borderie,
Présidente du Conseil départemental
Débat d'Orientations Budgétaires 2024
15 décembre 2023

Mes chers collègues,

Mesdames, Messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue pour ce débat d'orientation budgétaire, débat que j'ai souhaité avoir plus tôt que les années précédentes pour que nous puissions adopter notre budget primitif en février. Cette décision me paraît nécessaire pour plus de clarté et de visibilité sur notre action.

Pourtant, d'aucuns diraient que ce n'est pas la meilleure année, la meilleure période pour faire ce choix, le contexte le plus opportun.

Je dirai même que nous sommes à rebours de ce qui se produit dans d'autres départements.

Ainsi, comme la Loire-Atlantique, à qui il manque 70 millions pour boucler son budget, j'aurai pu vous proposer de reporter ce débat essentiel pour fixer les orientations d'action de notre collectivité.

La Maine et Loire a fait également le choix de reporter l'examen de son budget.

La Gironde, elle-même en difficulté pour équilibrer son budget, a dénoncé l'asphyxie financière dans laquelle se trouvent les départements en déclarant à juste titre qu'il « *est incohérent d'avoir des recettes liées aux lois du marché pour financer des dépenses liées à la solidarité.* »

Je pourrai continuer cette litanie.

Mais ce n'est pas nécessaire.

Ou si peut-être ?

Je veux croire que les Départements finiront par être entendus.

L'alerte donnée par François Sauvadet à la Première ministre lors des dernières assises à Strasbourg est éloquente : les comptes de tous les départements sont dans le rouge avec une explosion des dépenses, notamment dans le domaine du social, et une chute des recettes avec une baisse moyenne à l'échelle nationale de 18% des DMTO.

Même la Cour des comptes, que l'on ne peut accuser de parti pris vis-à-vis des départements, fait le même constat.

Dans son rapport annuel sur les finances locales paru en octobre dernier, elle tire la sonnette d'alarme. Elle prévoit ainsi une chute de l'épargne brute des départements de près de 39%.

Les magistrats observent le retour du désormais trop fameux *effet ciseau* dont les départements sont à nouveau les victimes avec l'augmentation des dépenses (essentiellement dans le domaine social) et une chute conséquente du premier poste des recettes, les DMTO.

Comme si ce contexte financier dégradé ne suffisait pas, le gouvernement a fait le choix de confier une énième mission portant sur la simplification de l'organisation territoriale à Eric Woerth.

Sans en attendre les conclusions prévues en avril 2024, le gouvernement s'est empressé d'installer une mission supplémentaire sur le mille-feuille administratif afin je cite « *d'objectiver les coûts de l'enchevêtrement des compétences et des responsabilités entre les administrations publiques et le coût complet des normes applicables aux collectivités territoriales* » Cette mission a été confiée à Catherine Vautrin, présidente du Grand Reims, et Boris Ravignon, maire de Charleville-Mézières et président d'Ardenne Métropole.

Drôle de manière de fêter les 40 ans des premières lois de décentralisation !

Le 2 décembre dernier, 450 élus se sont rassemblés à l'hôtel du département de la Gironde, pour célébrer à leur manière cet anniversaire des 40 ans.

Dans une tribune adressée au Président de la République, ils ont rappelé la nécessité de restituer aux collectivités territoriales un véritable pouvoir d'action locale et non de les réduire à de simples gestionnaires, à des « guichets », des ersatz d'agences d'État.

Au-delà de la question des compétences, de l'autonomie financière, cette mobilisation vise à rappeler l'importance de la décentralisation comme poumon de la vie démocratique et du pacte républicain français. L'État central doit nous faire confiance et non nous regarder avec défiance.

Tel est le contexte politique, financier et institutionnel dans lequel nous sommes amenés aujourd'hui à nous pencher sur nos orientations budgétaires.

Elles s'inscrivent également dans un environnement économique marqué par la poursuite de tensions inflationnistes, une augmentation sensible des taux d'intérêts, une crise énergétique et climatique, le tout dans un désordre international que le monde n'avait pas connu depuis bien longtemps.

Le manque de clarté sur les recettes et les dépenses à venir invite toutes les collectivités à la prudence.

Malgré tout, et il est essentiel de le rappeler, prudence ne signifie pas frilosité, bien au contraire, les orientations budgétaires qui vont vous être présentées aujourd'hui traduisent l'ambition et la capacité du Département à faire front, à tenir ses engagements au quotidien, tout en préparant l'avenir.

Préparer l'avenir, c'est aujourd'hui et maintenant qu'il faut le préparer, le construire et l'anticiper.

Pour reprendre les mots de Saint Exupéry « *préparer l'avenir ce n'est que fonder le présent. Il n'est jamais que du présent à mettre en ordre. L'avenir, tu n'as point à le prévoir mais à le permettre* ».

Notre monde est en pleine mutation, la prochaine décennie sera décisive afin de relever le défi de la crise climatique, du maintien de la biodiversité, du changement de notre rapport au travail avec l'essor de l'intelligence artificielle qui va prendre une place de plus en prépondérante dans notre quotidien.

Il est de notre responsabilité de faire de ce nouveau monde émergent un lieu non de fractures et de crises mais au contraire de promouvoir et construire une société inclusive et solidaire.

Cette ambition que nous pouvons afficher nous la devons à une gestion saine de nos finances, le Département tient ses objectifs de poursuivre une politique d'investissement aussi ambitieuse que maîtrisée.

Notre détermination est intacte : nous souhaitons continuer à protéger les Lot-et-Garonnais et nous voulons relever les grands défis territoriaux à l'horizon 2030 et au-delà.

Aujourd'hui, forts d'une structure financière solide, nous disposons des moyens :

- pour être garant et renforcer les solidarités du quotidien,
- pour investir en matière d'éducation et d'infrastructures,
- pour accompagner les projets d'équipement locaux
- et pour amplifier nos actions en faveur de la transition écologique.

Notre Assemblée, qui a déjà engagé de nombreux chantiers depuis son renouvellement en juin 2021, entend poursuivre sa feuille de route avec détermination mais aussi en s'adaptant aux contraintes financières qui s'imposent à elle.

Il y a quelques mois si nous nous réjouissions collectivement de l'embellie des DMTO, je vous invitais à ne pas faire le pari risqué d'une hausse continue et sans fin de ces mêmes DMTO.

Nous avons fait le pari de la sagesse contre celui de l'imprudence et nous avons raison.

Nous n'avons pas de prise sur nos recettes, elles sont conjoncturelles, volatiles et imprévisibles. Véritable gageure pour construire un budget !

Quant à nos dépenses, elles sont tout aussi imprévisibles tant que l'État s'obstinera à nous *faire les poches*, si vous voulez bien me passer l'expression triviale.

Revalorisation du point d'indice, hausses du RSA, extension du Ségur, prime feu, loi Taquet, avenants des services d'aide à domicile, etc.). Toutes ces mesures, si l'ensemble des départements n'en conteste pas le bien-fondé pour la majeure partie d'entre elles, ont été prises sans concertation d'une part et surtout sans compensation financière !

Gérard Larcher l'a très bien exprimé lors des dernières Assises de Départements à Strasbourg : l'État a imposé aux Départements 2,5 milliards d'euros de dépenses annuelles supplémentaires depuis février 2022 en plus du reste à charge des allocations individuelles de solidarité qui s'élève déjà à près de 9,2 milliards d'euros par an.

Pour notre département, sur l'exercice précédent, nos dépenses de fonctionnement ont subi une hausse de 10,7 millions sous le seul effet des mesures unilatérales décidées par le gouvernement.

Les seules dépenses relatives à l'autonomie devraient augmenter a minima de 5,4 % dans le budget départemental.

Les Allocations Individuelles de Solidarité (AIS : APA, RSA, PCH) pèsent désormais plus de 122 millions d'euros dans le budget de fonctionnement de notre collectivité, contre 111 millions en 2020. Les non-compensations cumulées par l'État équivalent à un budget total de la collectivité !

Dernier exemple en date : la loi de finances pour 2024 prévoit une revalorisation du RSA de 4,6% soit 500 millions de dépenses supplémentaires pour les Départements. S'il est certes important de tenir compte de l'inflation constatée, et de venir en soutien aux populations les plus fragiles, on ne peut pas la faire supporter aux seuls départements quand, dans le même temps, on refuse de faire évoluer leurs dotations.

L'État nous prive, progressivement et j'ose le dire, méthodiquement, de nos ressources réduisant par là même nos marges de manœuvre.

Néanmoins et malgré ces vents contraires, le Département continue d'exercer un rôle prépondérant en matière d'investissement à l'échelle de notre territoire.

Recettes en baisse, dépenses en hausse, retour de l'effet ciseau.

Pour autant, le Département de Lot-et-Garonne projette en 2024 de maintenir un niveau d'investissements élevé, de l'ordre de 70 millions d'euros (dépenses réelles d'équipement), soit l'équivalent du réalisé 2023, qui fut avec 2022 un exercice tout à fait exceptionnel.

Si nous conservons ces marges de manœuvre cela n'a rien du hasard ou d'une martingale secrète ! Les choix d'anticipation de la majorité départementale se sont révélés efficaces et adaptés.

Avec ce ROB, notre ambition est d'**être au service de tous les lots-et-garonnais, à tous les âges de la vie** et de **relever les grands défis territoriaux, sociétaux et écologiques à l'horizon 2030 et au-delà**.

Collectivité du dernier mètre, nous sommes au service de tous les lots-et-garonnais.

Au service de la jeunesse la plus vulnérable

Dans le champ de la protection de l'enfance, nous mettons en œuvre notre feuille de route, en créant de nouvelles places ou de nouveaux dispositifs, en renforçant nos actions de prévention, en diversifiant nos solutions d'accompagnement. La rénovation du foyer départemental de l'Enfance avec un budget de 3,6 millions est l'une des preuves de ce volontarisme.

Au service de la jeunesse dans son ensemble

Soutien aux missions de service civique, boussole des jeunes, accompagnement des MFR, pass bonne conduite, convention éducative, tous ces dispositifs en faveur des jeunes font le pari de l'avenir. Accompagner la jeunesse, c'est accompagner au présent pour construire l'avenir.

Au service des familles

Aider les enfants, les jeunes adultes en leur permettant de s'épanouir, d'étudier, de se former, d'avoir accès à la culture, c'est notre première forme d'aide aux familles.

Plus concrètement, c'est aussi leur donner des marges de pouvoir d'achat en maintenant le prix du repas au collège à deux euros, en mettant en place le chèque asso.

Acte fort de notre collectivité, le plan bien vieillir s'articule sur une aide apportée à la fois aux services d'aide à domicile et aux Ehpad.

Après l'augmentation d'1,69 € du tarif horaire accordé aux services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) en 2023, le Département va poursuivre en 2024 les actions permettant aux seniors lot-et-garonnais de rester le plus longtemps possible à leur domicile en soutenant, via de nouveaux financements, les actions visant à améliorer les conditions de travail des professionnels. Ainsi, ce sont 2,3 M€ qui sont engagés au titre de la dotation qualité attribuée aux SAAD pour la période de septembre 2023 à décembre 2025.

Le soutien aux Ehpad passe par plusieurs leviers : soutien financier (3,2 M€ en 2023), plan ehpad doté de 5 millions, mise en place d'instances de dialogue, de concertation et de suivi avec l'ARS, mise en œuvre du schéma de l'autonomie avec notamment le recrutement d'un chargé de mission.

Enfin, de nouvelles formes d'habitat, dit *partagé*, pour les personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie se développent et bénéficient d'un accompagnement du département.

Rester le premier investisseur public et le garant des solidarités territoriales est également un des objectifs de notre feuille de route.

Deux outils nous permettent de mener à bien cet objectif.

Le FACIL tout d'abord.

Il a connu dès sa première année de mise en œuvre un grand succès auprès des territoires avec plus de 4,5 M€ attribués pour soutenir à la fois les projets structurants dans le cadre de la revitalisation et le maintien de la vitalité des centres bourgs mais aussi les projets de dimension locale et les aménagements aux abords des routes départementales. En 2024, le FACIL poursuivra les mêmes objectifs.

La création en 2024 d'une Agence technique départementale en soutien à l'ingénierie des communes et EPCI sera un levier essentiel. Les différentes réunions menées aux quatre coins du département rencontrent un vrai succès auprès des élus et nous confortent dans la nécessité de la création de cette agence technique.

Je n'oublie pas bien entendu la poursuite du plan collège avec son volet gymnase, ni le déploiement du Plan Route et mobilité du quotidien avec un niveau d'investissement jamais atteint jusqu'ici.

Enfin, développer une stratégie d'attractivité ambitieuse en accord avec les défis climatiques et environnementaux, est également l'un des volets de notre feuille de route

Développer et conforter l'attractivité de notre Département passe obligatoirement par un accompagnement des transitions.

Il faut cesser d'opposer développement et écologie, l'attractivité d'un territoire va se conforter et se nourrir de sa capacité à se renouveler face aux enjeux climatiques et environnementaux.

Aider notre agriculture à s'adapter, protéger notre environnement et préserver des espaces naturels sensibles, développer des pistes cyclables, décarbonner nos activités, notre patrimoine immobilier, nos déplacements, favoriser l'essor de l'économie sociale et solidaire... Tous ces éléments concourent à potentialiser et augmenter l'attractivité de notre territoire.

Mes chers collègues, Mesdames et Messieurs,

Le contexte actuel est générateur de morosité, d'inquiétudes, voire d'angoisses. 2023 a déjà été déclarée la deuxième année la plus chaude. Nous mesurons jour après jour à quel point notre monde est précieux et fragile.

Mais loin de moi l'idée de vous paraître défaitiste ou morose.

Je reste convaincue que le département est et sera un maillon essentiel de l'action publique, nous sommes aux côtés des lots-et-garonnais chaque jour, pas à pas, au plus près de leurs préoccupations.

Notre gestion avisée des finances nous permet d'assumer pleinement nos missions avec une ligne de conduite volontariste, solidaire et responsable en faveur des lots-et-garonnais, ici et maintenant et afin de mieux préparer l'avenir.

Avant de laisser la parole à Christian Dezalos pour une présentation détaillée de ce rapport des Orientations Budgétaires, je tiens en dernier lieu à remercier pour leur travail et leur engagement les membres du Conseil consultatif citoyens à qui ont été présentées ces orientations budgétaires et qui ont rendu un avis et des préconisations, à nouveau extrêmement pertinents, dont nous devons tenir compte dans l'élaboration finale de notre projet de budget 2024.